

Principe 8. Construire des bâtiments neufs et rénover les bâtiments existants selon un standard « haute performance énergétique »



Un des éléments clé d'un urbanisme durable est la généralisation des bâtiments à haute performance énergétique

« Il est possible, en quelques décennies, de diviser par quatre les consommations d'énergie dans l'habitat. Rapidement dans le neuf – mais rappelons que, d'ici 2030, le nombre de logements principaux existants va s'accroître d'un quart -, cela dépendra du type de logements que l'on construit, de leur équipement et des normes d'isolation qui seront très sensiblement renforcées. Dans l'ancien, cela dépend des efforts de réhabilitation thermique. Si l'on compare quatre types de logements différents¹ mais comprenant le même nombre d'habitants, la consommation annuelle pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire est de 1 700 kWh/habitant dans un grand immeuble de 11 étages, de 2 200 kWh/habitant dans un petit immeuble de deux étages, de 3 900 kWh/habitant dans des maisons individuelles mitoyennes et 4 800 kWh/habitant en maison individuelle isolée. Le rapport est ainsi de 2,8 entre les extrêmes. Certes, ce critère ne saurait tout à coup devenir le seul déterminant et il n'est pas dans notre propos de vouloir loger à tout prix dans des grands immeubles des familles qui ne le souhaiteraient pas, on l'aura compris. L'attractivité des quartiers sera donc un élément déterminant pour offrir des lieux de vie où l'on soit fier d'habiter. Toutefois, ce facteur 2,8 est la marge de manœuvre qui est entre les mains des décideurs locaux, lors de leur choix d'urbanisme. Qui s'en préoccupe vraiment dans les décisions ? »

(voir fiches de bonnes pratiques : Manchester, Hanovre)

¹ En énergie primaire sur la base de la réglementation thermique française 2000